



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 73842

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les moyens consacrés par le ministère au département du Bas-Rhin. En effet, les dotations en emplois des académies pour l'année scolaire 2002-2003 montrent que le corps enseignant du Bas-Rhin devra travailler à moyen constant. Or l'académie de Strasbourg connaît déjà une situation des plus difficiles en matière de carte scolaire. A ce titre, il convient de rappeler que le département fait partie des treize derniers départements ayant un P/E inférieur à 5,1 et des onze premiers départements ayant une démographie des deux à seize ans dont la hausse est supérieure à 3 %. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions pour que les professeurs de l'académie de Strasbourg puissent assurer leur mission dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73842

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1201